

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Centre Communal d'Action Sociale de MIRANDE

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 032-263201071-20250325-DCM20250101CL01-BF

S²LO



L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le CCAS ; elle est disponible sur le site internet de la ville de Mirande.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2024.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le compte administratif constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice et transmis au représentant de l'État.

Par cet acte, le Président, ordonnateur présente à l'assemblée délibérante la totalité de ses comptes, les opérations de recettes et de dépenses réalisées, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile écoulée.

Éléments de contexte :

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune de Mirande, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le Centre Communal d'Action Social offre plusieurs prestations :

➤ Les animations pour les seniors :

Chaque année, organisation du Noël Bleu pour les Mirandaises et les Mirandais de plus de 70 ans, le deuxième mercredi du mois de décembre, salle "André-Beaudran". Au cours de cette manifestation un spectacle est proposé, et une collation gourmande est servie.

➤ Les aides ponctuelles avec un suivi individualisé en faveur des personnes en situation de grande précarité.

En 2024, les secours d'urgence ont concerné :

- trois aides au paiement de factures d'eau pour un montant total de 500 €
- une aide au paiement de charges locatives pour 100 €
- une aide au paiement des frais d'inscription à l'école de musique de Mirande pour 260 €
- Paiement de frais d'obsèques pour 1 940 €
- 2 bons alimentaires pour 88,06 €.

➤ L'accueil des sans-abris en les orientant vers des hôtels ou chambres d'hôtes.

➤ Domiciliation des personnes sans domiciles fixes.

➤ La transmission d'informations et de dossiers dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap, de demandes de logements sociaux, de domiciliation de personnes sans logement fixe.

➤ La mise en place de plan canicule et grand froid : repérage de personnes vulnérables.

➤ La gestion de la Résidence de Lézian :

Cette résidence compte 22 logements qui sont conçus et aménagés en fonction de la diminution des capacités fonctionnelles des personnes âgées. Des prestations sont assurées par le personnel à savoir une présence du personnel 24H/24H, un système de télésurveillance, des aides administratives, des aides au quotidien, des animations, l'accompagnement aux courses et chez les professionnels de santé sont également proposés.

L'exercice 2024 a permis de maintenir l'ensemble de ces services grâce à une gestion maîtrisée des dépenses.

Budget du CCAS (réalisations 2024)



Recettes		
F	Produits (Participation communale, rbmt. Assurances, ...)	10 630,72
I	Excédent d'investissement	4 023,40
	TOTAL DES RECETTES	14 654,12
	<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i>	10 630,72
	<i>Total des recettes d'investissement (I)</i>	4 023,40
Dépenses		
F	Charges générales (Documentation, réception Noël Bleu,...)	3 879,16
F	Charges personnel (Mise à disposition du personnel Communal au Budget CCAS)	3 753,10
F	Autres charges de gestion courante (Secours d'urgence,...)	2 998,46
	TOTAL DES DEPENSES	10 630,72
	<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i>	10 630,72
	<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i>	0,00

Budget Résidence de Lézian (réalisations 2024)

Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	70 132,53
F	Produits des services (Prestations Résidence de Lézian)	297 136,98
F	Dotations et participations (Forfait autonomie versé par le CD32, subvention de la commune, remboursement TVA)	59 858,84
F	Produits exceptionnels (Remboursements divers)	3 164,19
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	6 237,28
F	Excédent de fonctionnement reporté	4 467,53
I	Dotations, fonds divers et réserves	18 013,93
I	Subventions d'investissement reçues	33 120,00
I	Dépôts et cautionnements reçus (reprend les cautions versées par les nouveaux locataires des appartements de la Résidence)	1 078,58
I	Opérations d'ordres (amortissements)	39 086,66
F	Excédent d'investissement reporté	3 256,48
	TOTAL DES RECETTES	535 553,00
	<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i>	440 997,35
	<i>Total des recettes d'investissement (I)</i>	91 299,17
Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, assainissement, carburant, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments/voirie/réseau /matériel, honoraires, téléphone/internet, timbres, assurances...)	61 774,57
F	Charges personnel	329 029,03
F	Charges financières (intérêt avance de trésorerie)	11 107,09
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	39 086,66
I	Remboursement du capital de l'emprunt	34 926,03
I	Immobilisation corporelles	37 995,15
I	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	5 271,52
	TOTAL DES DEPENSES	519 190,05
	<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i>	440 997,35
	<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i>	78 192,70

I. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires du personnel de la Résidence de Lézian, des agents s'occupant de l'action sociale et du personnel du service mutualisé Ressources Humaines-Comptabilité.

Effectif global au 31 décembre

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Agents en position d'activité (tous statuts)	12	12	11	11	11	12
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	9	9	9	9	9	9
Non titulaires occupant un emploi permanent	0	0				1
Autres agents n'occupant pas un emploi permanent	3	3	2	2	2	2

Répartition des non-titulaires par type de contrat

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Remplaçants de titulaires	0	0				1
Accroissement temporaire d'activité	3	3	2	2	2	2
CUI-CAE, emploi d'avenir ou apprentissage	0	0				

Répartition rémunération / primes

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant de la rémunération principale titulaires et non-titulaires (traitement indiciaire + NBI + SFT + CTI)	174 086 €	176 650 €	178 759 €	180 800 €	223 129 €	237 153 €
Montant des primes et indemnités (régime indemnitaire, prime de présence, heures supplémentaires et complémentaires...)	41 140 €	50 815 €	45 195 €	50 250 €	45 583 €	46 597 €

Effectif global au 31 décembre

- l'entretien et la consommation de la Résidence de Lézian (électricité, eau, combustible, réparations diverses,...)
 - les achats de fournitures et de petits équipements (fournitures de bureau, petit outillage,...)
 - les aides ponctuelles attribuées aux personnes en grandes difficultés.
 - les intérêts de l'avance de trésorerie et des intérêts des emprunts.
- En 2024, la ligne de trésorerie était d'un montant de 50 000 € pour un an.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées :

- au titre des prestations fournies aux résidents de la Résidence de Lézian (assistance 24H/24H, aides au quotidien, accompagnements médicaux et aux courses...),
- au titre des loyers des appartements de la Résidence de Lézian
- à diverses subventions : départementale (dans le cadre du forfait autonomie) et communale.
- au remboursement de salaires par le département dans le cadre du complément de traitement indiciaire et du personnel rémunéré par le CCAS mais travaillant pour le compte du CIAS SAAD.

II. La section d'investissement

- Dans cette section sont comptabilisés en dépenses :
 - Le remboursement du capital de l'emprunt que le CCAS a souscrit pour le rachat du bail emphytéotique de la résidence de Lézian qui avait été contracté avec la SA Gasconne D'HLM. Ce rachat a permis au CCAS d'être entièrement propriétaire de cette structure. L'emprunt contracté auprès de la banque populaire, le 02/03/2017, était de 640 000 € au taux fixe de 1.35% sur 20 ans (classé 1A dans la matrice de risque Gissler).
 - Le remboursement de l'emprunt contracté par la Commune de Mirande le 01/08/2021 pour un montant de 50 000 €, pour les travaux d'aménagement du parc et de la salle commune de la Résidence de Lézian, au taux fixe de 0.76% sur 15 ans (classé 1A dans la matrice de risque Gissler).

L'encours de la dette totale s'élève à 478 881,24 € au 31/12/2024.

La typologie Gissler permet de présenter la ventilation de l'encours en fonction de son exposition au risque selon deux dimensions : la nature des indices classés de 1 à 6 (6 correspondant au plus risqué) qui juge de la volatilité des indexations et la structure de l'emprunt de A à F (F correspondant aux structures avec un fort potentiel d'effet de levier, risqué).

Par conséquent, la dette du CCAS présente un profil 100% sécurisé à taux fixe.

- Le remboursement de cautions lors du départ d'un locataire.

- L'achat d'un véhicule (16 965,76 €)
- L'achat de climatiseurs (19 860,40 €)
- L'achat d'une tondeuse (1 168,99 €).

➤ Dans cette section sont comptabilisés en recettes :

- FCTVA: 1 324,22 €
- L'affectation du résultat N-1 en réserve : 16 689,71 €
- Les subventions d'investissement pour l'achat de climatiseurs : 23 120 € et du véhicule : 10 000 €
- Encaissement de cautions des locataires entrants : 1 078,58 €.

Résultat de l'année 2024 :

Budget CCAS

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 500,00	10 630,72
TOTAL DEPENSES	16 500,00	10 630,72
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 500,00	10 630,72
TOTAL RECETTES	16 500,00	10 630,72
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	0,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
Excédent d'investissement reporté	4 023,40	4 023,40
TOTAL RECETTES	4 023,40	4 023,40
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 023,40

Budget Résidence de Lézian

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	468 000,00	440 997,35
TOTAL DEPENSES	468 000,00	440 997,35
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	463 532,47	436 529,82
RESULTAT ANTERIEUR	4 467,53	4 467,53
TOTAL RECETTES	468 000,00	440 997,35
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		-4 467,53
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE CUMULE		0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	104 176,00	78 192,70
TOTAL DEPENSES	104 176,00	78 192,70
RECETTES D'INVESTISSEMENT	100 919,52	91 299,17
RESULTAT ANTERIEUR	3 256,48	3 256,48
TOTAL RECETTES	104 176,00	94 555,65
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		13 106,47
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE CUMULE		16 362,95